

2023

Rapport financier

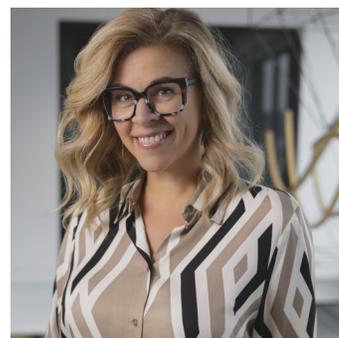


Mot du préfet et de la directrice générale

Le rapport financier 2023 et le rapport de l'auditeur externe, signés par Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L., ont été déposés au conseil des maires le mardi 21 mai 2024.

Ce dernier certifie que, à l'exception de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MRC de La Nouvelle-Beauce au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La MRC de La Nouvelle-Beauce a terminé l'exercice financier 2023 avec des revenus de fonctionnement de 12 477 324 \$, des charges de 11 765 894 \$ et des éléments de consolidation aux fins fiscales de -314 770 \$, pour un excédent de fonctionnement de 396 660 \$. Cet excédent s'explique par :



• Un excédent à notre service de mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec (revenus supplémentaires encaissés en raison d'un fort achalandage, nets des heures supplémentaires payées en raison de ce fort achalandage).	72 000 \$
• Des travaux non réalisés sur la Véloroute de la Chaudière (reportés en 2024) et création d'une réserve pour la Véloroute de Dorchester financés par la quote-part.	40 500 \$
• Des revenus d'intérêts en raison d'un taux d'intérêt plus avantageux.	170 000 \$
• Des subventions non prévues qui ont permis de payer des salaires de la MRC de La Nouvelle-Beauce.	34 000 \$
• Des postes vacants pendant une période de l'année (congé parental et maladie, mouvement de personnel et embauche prévue non réalisée).	195 000 \$
• Un excédent en transport adapté lié principalement à une bonification de la subvention et à une augmentation de l'achalandage.	88 500 \$
• La radiation d'un compte à recevoir du ministère de la Sécurité publique en lien avec l'inondation de 2019.	-131 000 \$
• Un écart entre le taux d'intérêt réel et le taux d'intérêt remboursé par la subvention RECIM pour notre nouveau centre administratif régional.	- 36 000 \$

De cet excédent, la MRC de La Nouvelle-Beauce a affecté un total de 92 883 \$ pour trois de ses activités, soit l'aménagement (réserve pour des actions du Plan régional des milieux humides et hydriques), l'évaluation (réserve pour honoraires professionnels) et le service de mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).



Activités d'investissement

La MRC a acquis et construit pour 3 400 668 \$ d'immobilisation au cours de l'année. Ces acquisitions se détaillent comme suit :

Construction d'un lien cyclable (Véloroute de Dorchester) entre la Véloroute de la Chaudière et la Cycloroute de Bellechasse	653 284 \$
Construction d'une plateforme de compostage et d'un centre de tri robotisé (honoraires professionnels et acquisition d'équipement)	836 199 \$
Construction d'un stationnement incitatif à la Ville de Sainte-Marie	1 757 597 \$
Fibre optique au nouveau centre administratif régional	34 191 \$
Enseigne pour la campagne « Vraiment Beauce »	22 359 \$
Informatique et équipement de bureau (tablettes, système domotique, logiciel et autres)	58 753 \$
Équipement et machineries	38 285 \$



